4 mars 2020

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Elaboration du PADD

Atelier « Développement économique »

URBICAND
LAI LESTOUX & ASSOCIÉS
BLEZAT consulting
SOBERCO ENVIRONNEMENT

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Déroulement de l'atelier

- Présentation d'éléments de réflexion par les bureaux d'étude : 40 minutes
- Echanges en groupes : 1 heure
- Synthèse & conclusion : 20 minutes

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Présentation d'éléments de contenu

1. **Rappels introductifs**
2. **Le développement économique : quels atouts mettre en avant ?**
3. **Proposition d'orientations pour l'aménagement économique**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Présentation d'éléments de contenu

1. **Rappels introductifs**
2. Le développement économique : quels atouts mettre en avant ?
3. Proposition d'orientations pour l'aménagement économique

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Préambule

Un **document d'urbanisme intercommunal** et intercommunautaire, autrement dit à « grande échelle »

Élaboré par le territoire lui-même **:** élus et acteurs définissent un **projet de territoire** partagé

Son but : **encadrer le développement et l'aménagement** du territoire sur le long terme.

>> Quel aménagement du Pays Mâconnais Sud Bourgogne en 2040 ? <<

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Préambule

La notion de hiérarchie des normes

Compatibilité

Directives supérieures : code de l'urbanisme, SDAGE, SRADDET (incluant SRCE & SRCAE), SRE

SRDEII

SCOT

PLU, cartes communales PLUi, PLH

ZAC, lotissements

Prise en compte

Rappels méthodologiques

Le SCOT : contenu et calendrier

DIAGNOSTIC

*Partager une **vision du territoire**, des problématiques d'aménagement*

2019

PADD *

*Définir une **stratégie d'aménagement** pour les 20 prochaines années*

2020 - 2021

DOO **

*Traduire la stratégie en **orientations et mesures** applicables sur le territoire*

2021

Evaluation environnementale

Faire de l'environnement le fil conducteur des choix de développement

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Présentation d'éléments de contenu

1. Rappels introductifs
2. **Le développement économique : quels atouts mettre en avant ?**
3. Proposition d'orientations pour l'aménagement économique

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Le développement économique : Quels atouts pour le territoire ?

Une économie productive présente, qui pèse pour 1/3 de l'emploi local

Agriculture, viticulture, foresterie

Industrie

Une économie présentielle de plus en plus développée, qui représente 2/3 de l'emploi local

Services publics, services aux particuliers, services aux entreprises

Attractivité touristique

Un positionnement géographique favorable

Proximité des infrastructures, axe Saône-Rhône et proximité de la métropole lyonnaise

Un cadre de vie de qualité, qui soutient l'attractivité

Qualité paysagère & patrimoniale, cadre rural et urbain (Mâcon)

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Le développement économique : Quels atouts pour le territoire ?

Une économie productive présente, qui représente 1/3 de l'emploi local

ATOUT : le tissu industriel*, avec des entreprises de pointes / locomotives pour l'emploi local. Des mutations fortes déjà en partie effectuées. Ce tissu profite de la proximité des infrastructures de transport (Autoroute, RCEA, Saône, logistique…).*

ATOUT : l'agriculture, la viticulture et la foresterie*, avec moins d'emplois mais beaucoup de création de richesses (345 M€ de production brute). Une économie pour partie en crise, avec des mutations à venir. Une économie qui façonne le territoire et ses paysages.*

Euroserum - Saint-Martin-Belle-Roche

Entreprise Schneider – Mâcon

Le développement économique : Quels atouts pour le territoire ?

Une économie présentielle de plus en plus développée, qui représente 2/3 de l'emploi local

ATOUT : les activités de services et de commerce, *avec le rôle de préfecture de Mâcon, des établissements publics « super-employeurs », des services aux personnes avec de forts enjeux de mutation. Des activités présentielles qui rayonnent au-delà du territoire (Ain en particulier).*

ATOUT : une attractivité touristique non négligeable, *appuyée sur différents facteurs : les paysages, le patrimoine, le positionnement géographique, la culture, les produits… Un positionnement du territoire dans une destination plus vaste.*

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Le développement économique : Quels atouts pour le territoire ?

Un positionnement géographique favorable

ATOUT : Un positionnement sur un axe de déplacement & de développement majeur *: le Val de Saône (fer / route / fleuve). La RCEA, un axe est-ouest structurant (axe de déplacement en premier lieu).*

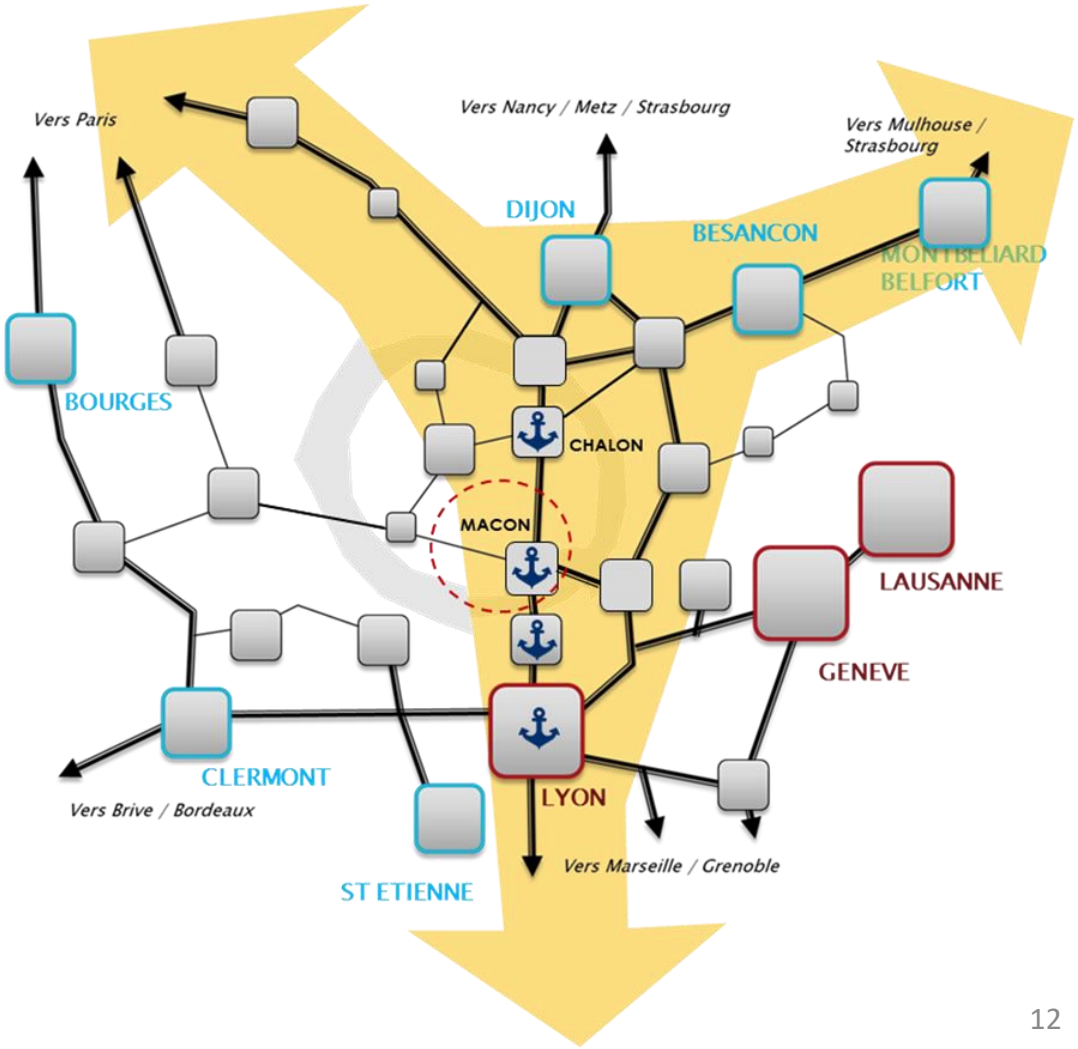

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

Le développement économique : Quels atouts pour le territoire ?

Un cadre de vie de qualité, qui soutient l'attractivité

ATOUT : Un cadre de vie de qualité, *avec des paysages et des patrimoines remarquables à l'échelle régionale. Un rôle pour l'accueil d'habitants et d'actifs. Des pressions observées liées à l'urbanisation contemporaine.*

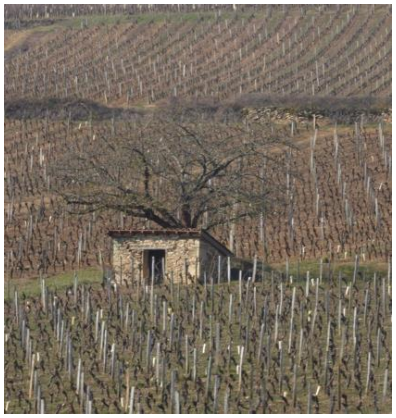

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Le développement économique : Quels atouts pour le territoire ?

Quelles évolutions anticiper à l'horizon 2040 ?

Des évolutions sociales observables, accélérées pour certaines par le contexte de 2020, et dans des proportions difficiles à quantitifer :

- Des **modes de vie « ruraux »** qui redeviennent prisés (vie à la campagne, télétravail, recherche de sens…) -> à différencier des modes de vie périurbains qui restent importants mais moins choisis

- Des attentes pour une **économie respectueuse de l'environnement**, proche du territoire et de son identité

- Des **mutations à venir de l'économie agricole**, avec à la fois des contraintes fortes (sécheresse, prix…) et une demande qui évolue (filières courtes, diversification…)

Quels atouts pour 2040 mettre en avant dans le PADD ?

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Présentation d'éléments de contenu

1. Rappels introductifs

2. Le développement économique : quels atouts mettre en avant ?

3. **Proposition d'orientations pour l'aménagement économique**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

3- Les politiques d'aménagement économique

Affirmer une stratégie de développement & d'aménagement cohérente des espaces économiques

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

3- Les politiques d'aménagement économique

- De multiples sites économiques identifiés sur le territoire, de dimension et de nature variable
- Environ 100 ha identifiés en capacités dans les documents d'urbanisme, pas toujours là où les dynamiques d'implantation sont les plus fortes

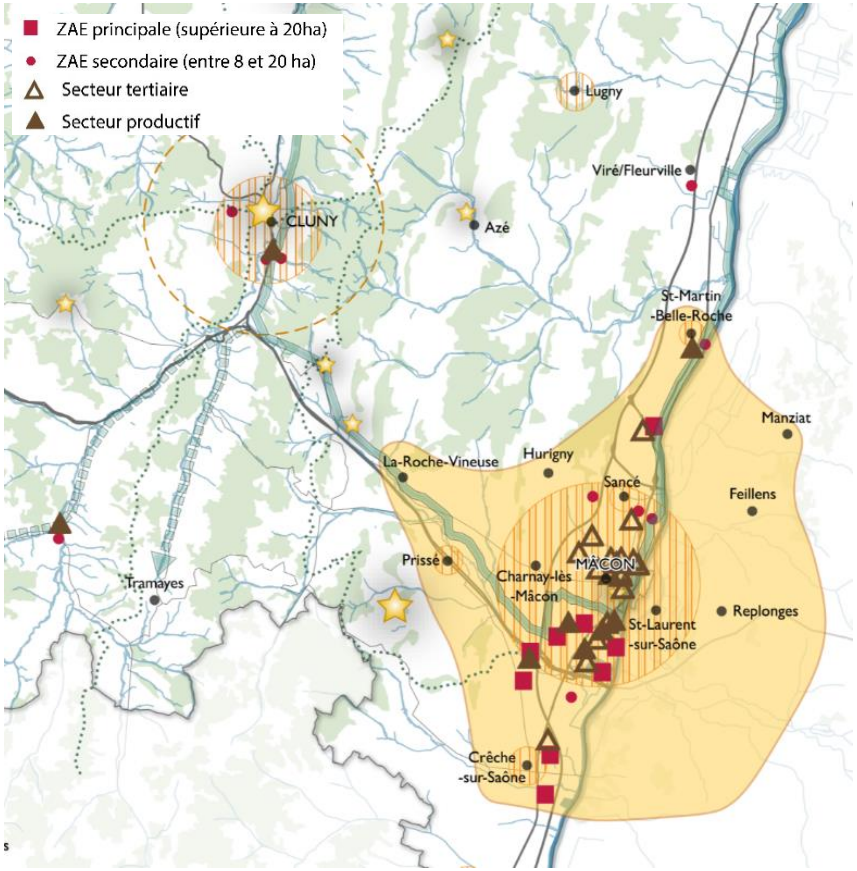

PROPOSITIONS POUR LE PADD

- Afficher une **stratégie de développement & d'aménagement** cohérente à l'échelle du PETR
- Définir **une hiérarchisation des espaces économiques** selon leurs rayonnement & leur envergure

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

Quel intérêt d'afficher une hiérarchisation des zones d'activité dans le SCOT ?

→ Donner une vision claire des zones d'activité et de leur vocation à l'échelle du PETR
→ Justifier les choix qui seront faits en matière d'ouverture de foncier à l'urbanisation

Quels critères pour hiérarchiser les zones d'activité ?

→ Le nombre d'emploi
→ La présence d'entreprises structurantes / locomotives
→ La qualité urbaine des sites (zones d'activités « de référence »)
→ Le potentiel de développement (qui sous-tend un accueil d'emploi et d'entreprises à l'avenir)
→ …

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

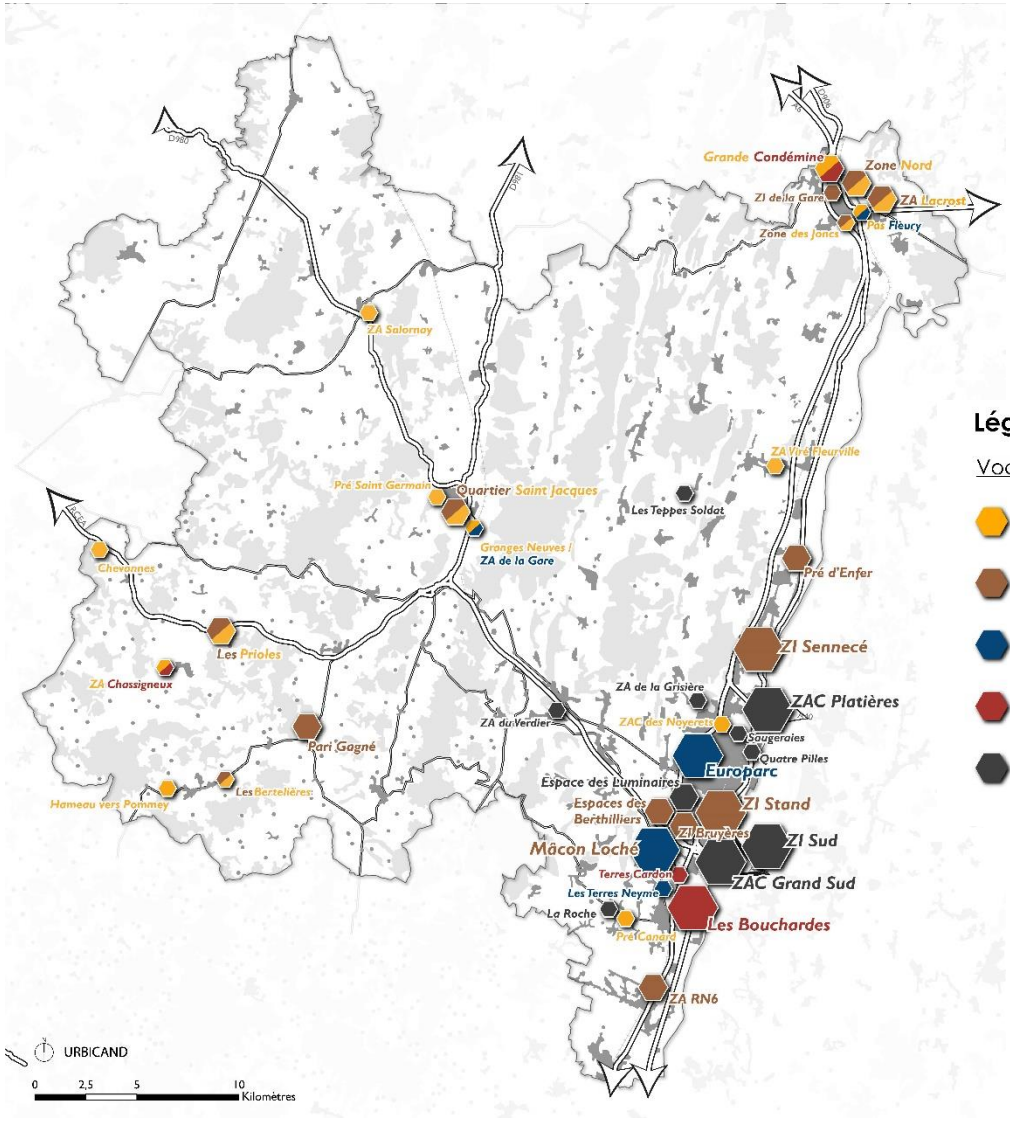

Une première carte « martyr » pour donner à voir la hiérarchisation des espaces économiques

Légende :

Vocation des ZAE :

- Artisanale
- Industrielle
- Tertiaire
- Commerciale
- Mixte

Vocation des ZAE :

- Régionale
- Territoriale (SCoT)
- Locale

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

3- Les politiques d'aménagement économique

Relever le défi de la réduction de la consommation d'espace, et renouveler les espaces existants

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

- Des tendances d'implantation importantes, avec de fortes disparités (besoins concentrés dans certains secteurs)
- Les espaces d'activité accueillent 2/3 des nouveaux locaux économiques

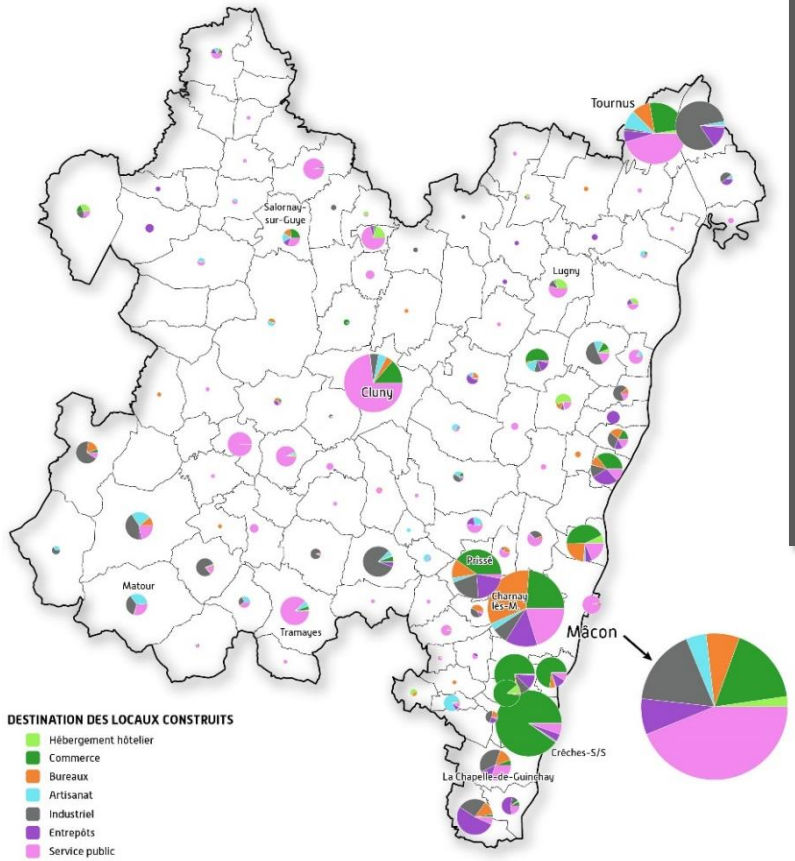

PROPOSITIONS POUR LE PADD

- S'inscrire dans les orientations du SRADDET en visant une réduction de 50% de la consommation d'espace à l'horizon 2040
- Définir des enveloppes foncières pour l'accueil des activités économiques, par EPCI

Entre 2007 et 2018 :

- *55 000 m² de surfaces de plancher implantés par an*
- *14,5 hectares consommés par an*

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

3- Les politiques d'aménagement économique

Réduire la consommation foncière de 50%, ça veut dire quoi ?

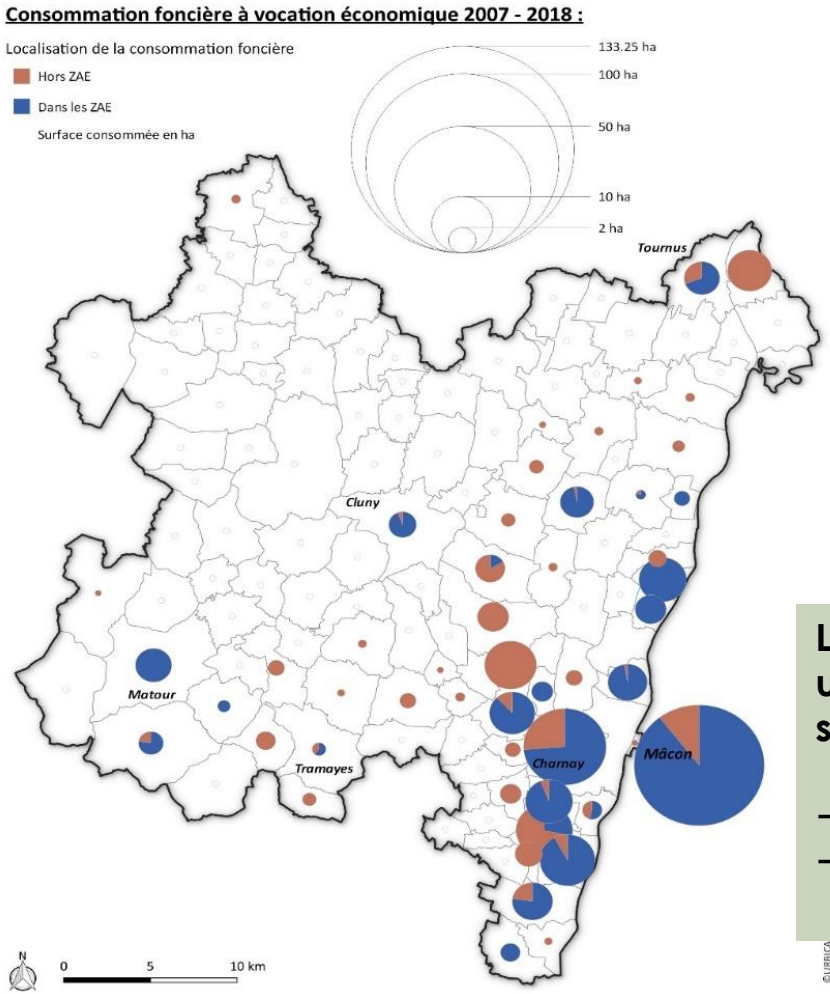

- Une consommation passée à hauteur de 14,5 ha par an, pour l'activité économique
- L'objectif : passer à 7,25 ha par an (en moyenne), soit **130 ha maximum sur 18 ans** (2022-2040)

La répartition de l'enveloppe foncière, une question centrale du SCOT (où va se passer la consommation d'espace ?)

→ Répartition par EPCI au stade PADD
→ Déclinaison par ZAE / hors ZAE à préciser d'ici la finalisation du SCOT

©URBICA

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

Si les tendances se poursuivent, le besoin n'est pas la même partout (tableau <u>illustratif</u>)

	Consommation passée(2006-2017)	Besoin 2040 si chaque EPCI fait le même effort de réduction (-50%)…	Capacités foncières identifiées dans les documents d'urbanisme (2019)
Mâconnais Beaujolais Agglomération	12 ha / an	108 ha	44 ha
Clunisois	0,5 ha / an	4,5 ha	7,5 ha
Mâconnais Tournugeois	1 ha / an	9 ha	22 ha
Saint Cyr Mère Boitier	1 ha / an	9 ha	23 ha
TOTAL	**14,5 ha / an**	**130 ha**	**96 ha**

-> Un équilibre entre EPCI qui peut être retravaillé pour prendre en compte la réalité des projets, en justifiant la stratégie d'accueil
-> Un équilibre à trouver également avec l'Habitat

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

- Le renouvellement des espaces existants, une première piste pour réduire la consommation d'espace tout en requalifiant les paysages

PROPOSITIONS POUR LE PADD

- **Donner la priorité à la modernisation / reconquête** des espaces économiques existants (friches, ZA vieillissantes)
- Travailler **l'optimisation foncière** des nouveaux projets pour aboutir à une **densification efficace et qualitative**
- **Densifier les sites existants** qui présentent un potentiel d'espaces sous-valorisés (fonds de parcelles, parcelles vides…)

1- Réinvestir les friches
- Inventaire des sites et des potentialités de reprises

2- Retravailler les zones existantes
- Améliorations, densification, mutualisation…

3- Aménager de nouveaux espaces
- Extensions, créations de sites

Darse Nord (Mâcon)

Friche REXAM (Tournus)

3- Les politiques d'aménagement économique

Affirmer des critères de qualité pour les nouveaux projets (extension ou renouvellement / densification)

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

- Quels critères de qualité affirmer pour les nouveaux espaces à vocation économique, et pour les projets de renouvellement ?

Qualité du niveau de service pour les entreprises et les travailleurs

Accessibilité par les différents modes de déplacement

Intégration paysagère et aménagement des espaces publics

Performance environnementale

Les critères et le niveau d'exigence sont évidemment à adapter au contexte (urbain / rural) !

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

- Des attentes et besoins des entreprises qui évoluent : qualité du cadre de travail, services in situ, demande immobilière

PROPOSITIONS POUR LE PADD – « niveau de service »

- Miser sur des espaces économiques innovants et « hauts de gamme » (mais pas uniquement)
- Poursuivre le développement de l'offre immobilière mutualisée dans les ZA et dans les centres : pépinières & hôtels d'entreprise, locaux tertiaires…
- Développer des espaces d'accueil et d'émergence de projets dans l'espace rural : coworking, tiers lieux, accueil d'universitaires…

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

- Une qualité paysagère et urbaine des espaces économiques qui laisse souvent à désirer

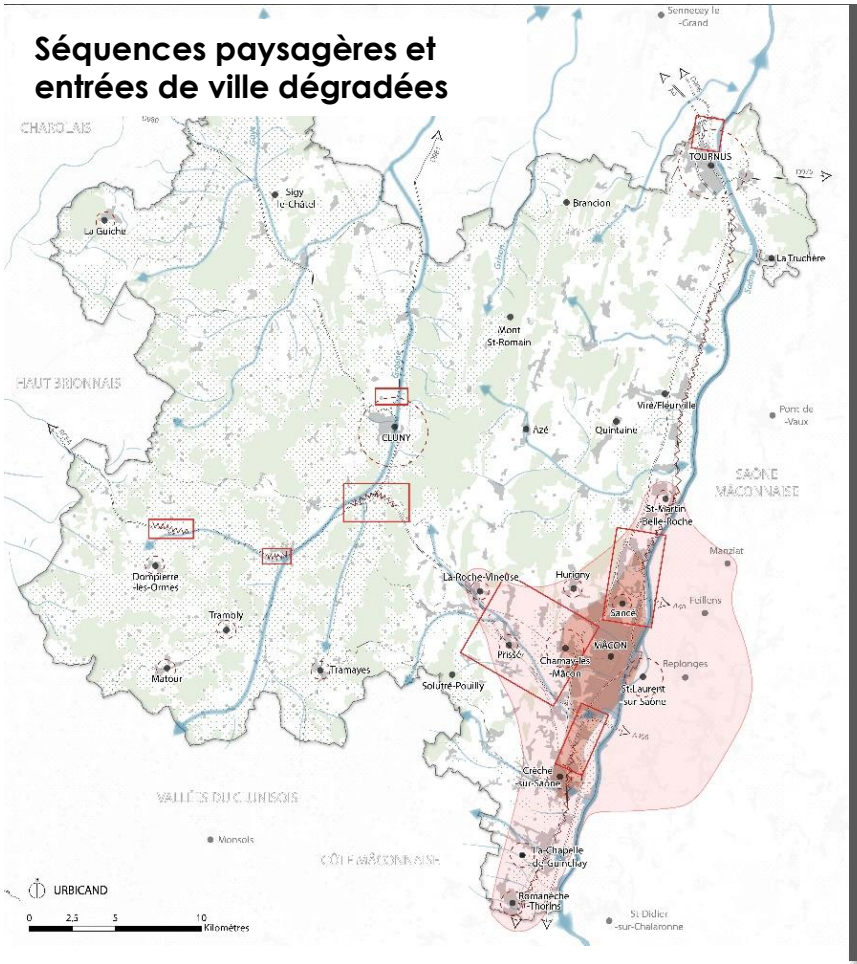

PROPOSITIONS POUR LE PADD – « qualité paysagère et urbaine »

- Viser une **requalification paysagère** des espaces économiques moins qualitatifs :
  - ***L'axe du Val de Saône (ex-RN6)*** *d'une manière générale*
  - ***Les entrées de ville de l'unité urbaine de Mâcon***
  - ***Les entrées de ville de Cluny et de Tournus*** *(entrée nord en particulier)*
  - ***Les espaces économiques le long de la RCEA***
- Se fixer des objectifs de qualité pour les nouveaux projets

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE

3- Les politiques d'aménagement économique

Les secteurs économiques à requalifier…

ZAE le long de la D906 - ***entrée Nord de l'agglomération mâconnaise***

ZAE le long de la RN79 - ***Dompierre-les-Ormes***

ZAE le long Europarc Sud Bourgogne - ***Charnay-lès-Mâcon***

ZAE le long de la D906 - ***entrée Nord Tournus***

ZAE le long de la D906
- entrée Sud de l'agglomération mâconnaise

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

3- Les politiques d'aménagement économique

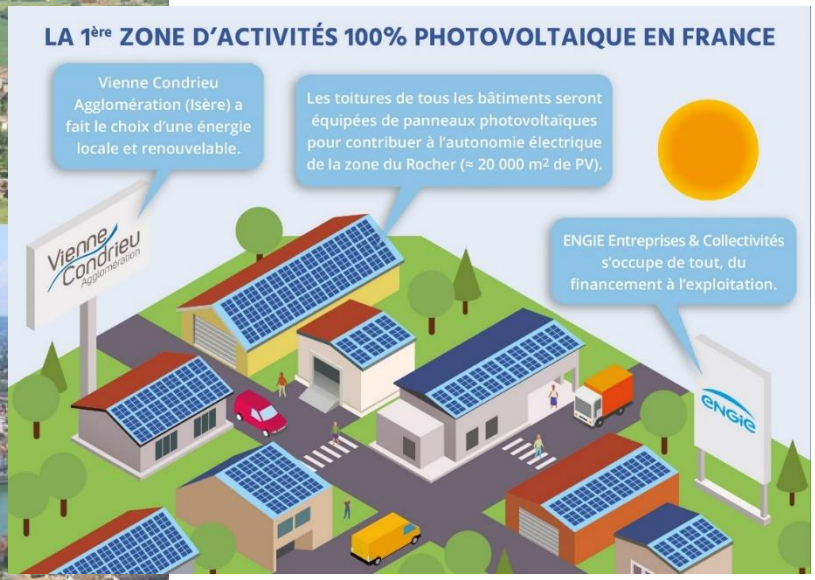

PROPOSITIONS POUR LE PADD – « accessibilité & performance environnementale »

- Favoriser une desserte tous modes (vélo, piéton, covoiturage, transport collectif…)
- Améliorer la perméabilité écologique des espaces économiques
- Optimiser la gestion de l'eau et des déchets, et l'efficacité énergétique

Quelle ambition pour la réduction de la consommation d'espace et faut-il répartir les efforts de manière homogène sur le territoire ? Quel niveau d'ambition pour la qualité des projets d'aménagement économique (qualité environnementale, paysagère, énergétique…) ?

Organisation des tables rondes

Un support individuel collecté en fin de séance pour récolter la parole de chacun

PETR Mâconnais Sud Bourgogne – Atelier SCOT « Développement & aménagement économique »

Interrogations pour les tables rondes	**Eléments de réponse**
Les atouts du développement économique du territoire ***Quels atouts pour 2040 mettre en avant dans le PADD ?*** - ***L'industrie*** - ***L'agriculture, la viticulture et la foresterie*** - ***Les activités de services & de commerce*** - ***Les activités touristiques*** - ***Le positionnement géographique favorable*** - ***Le cadre de vie de qualité*** - ***…***	
Les politiques d'aménagement économique ***Quelle ambition pour la réduction de la consommation d'espace et faut-il répartir les efforts de manière homogène sur le territoire ?*** ***Quel niveau d'ambition pour la qualité des projets d'aménagement économique (qualité environnementale, paysagère, énergétique…) ?***	

Nom, fonction : ……

MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Organisation des tables rondes

Travail individuel (5 minutes) :

L'assemblée s'installe par tablées. Chaque personne réfléchit sur son support et choisit deux sujets à développer pendant l'échange

Echanges par tablées (45 minutes) :

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer sur 2 sujets. L'échange permet de remplir le support « collectif »

Préparation de la restitution (10 minutes) :

L'animateur de table identifie 3 points clés des échanges à restituer en plénière conclusive